



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Agriculture et développement économique

Citer ce document / Cite this document :

Agriculture et développement économique. In: Économie rurale. N°81-82, 1969. pp. 89-91;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2070>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_81_1_2070

Fichier pdf généré le 08/05/2018

I — Commission « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AGRICULTURE »

présidée par M. J. Klatzmann

Cl. Laurent. — Sur le point du déclin relatif de la population active agricole, un aspect me semble souvent négligé. Lorsque la croissance est rapide, les problèmes du secteur agricole trouvent assez facilement, dit-on, une solution. Au fait les choses sont beaucoup moins simples.

M. Klatzmann a souligné très justement que l'agriculture, dans le processus de croissance, est en déclin essentiellement du point de vue de la population active. Ceci est rendu possible par la création d'emplois dans les autres secteurs de l'économie. Mais lorsque le volume de ces emplois est réduit par un ralentissement de la croissance, ceux des agriculteurs, qui ne sont pas satisfaits de leur situation ont beaucoup plus de mal à changer de profession.

Est-il possible de mettre sur pied un système de prévision des emplois dans les secteurs non-agricoles ?

Dans un article récent de la revue « Population », Alfred Sauvy a soutenu que la chose était réalisable. Personnellement, j'ai l'impression que, si les concepts peuvent être définis assez facilement, de nombreux problèmes pratiques se posent avant qu'on parvienne à une prévision à laquelle on puisse se fier.

Ce sujet de réflexion constitue une orientation de recherche pour le futur que nous ne devons pas négliger.

H. Le Scao. — La croissance de la production agricole a été une condition du développement économique, de l'apparition du développement industriel.

L'accroissement de la production intérieure est conditionnée en partie par la libération de main-d'œuvre par le secteur agricole. Cette libération de main-d'œuvre est facilitée si les conditions d'emploi offertes sont attrayantes : emploi régional sans dépaysement et sans risque, possibilité de disposer d'un logement sans débours excessif. La création d'emplois non agricoles est un facteur essentiel de solution des problèmes agricoles, mais ce facteur est plus efficace si les emplois peuvent être offerts dans la région d'où viennent les agriculteurs.

L'exode s'en trouve facilité, les migrants peuvent accepter de partir avec un capital moindre et se montrer moins exigeants lors du partage successoral, ce qui peut aider à réduire la charge du capital foncier pour l'agriculteur reprenant l'exploitation paternelle.

J. Molinier. — Je voudrais tout d'abord faire remarquer qu'il ne s'agit pas de savoir si une forte croissance permet de résoudre les problèmes agricoles, mais si une croissance plus forte permet de résoudre plus facilement ces problèmes.

Les effets d'une croissance plus ou moins rapide doivent être appréciés du point de vue : du revenu agricole, de l'emploi, et des aides de la collectivité à l'agriculture.

Il faut aussi distinguer les effets à court, moyen et long terme. En ce qui concerne le revenu, il est difficile de dire si une croissance plus rapide a des effets favorables sur l'évolution du revenu agricole. Cela dépend de la situation de l'agriculture (excédentaire ou déficitaire, protégée ou non) et des relations fort complexes population-production-prix-consommation.

Quant à la remarque de M. Simantov sur la prise de conscience du décalage entre revenu agricole et autres revenus, elle est surtout valable pour la moyenne période.

En ce qui concerne les problèmes de l'emploi, il est incontestable qu'une croissance plus forte rend moins difficile la solution de ces problèmes. De même, une croissance plus forte permet de dégager des ressources plus grandes pour la solution des problèmes agricoles. Bien qu'on ne puisse pas conclure nettement en matière de revenu, il me paraît donc qu'une plus forte croissance doit permettre de résoudre plus facilement les problèmes agricoles.

J. Kryn. — M. Klatzmann signale que pendant la période d'occupation, la croissance du revenu agricole a été importante. Malgré la croissance économique nationale, le revenu individuel des agriculteurs baisse et tend à la paupérisation. La Société d'Economie Rurale me semble, au-delà des études globales, avoir pour objet l'amélioration des niveaux de vie des agriculteurs.

M. Rainant. — Sur les charges agricoles représentant 3 % du PNB, M. Dumont a fait observer que cette loi n'était pas vraie dans les pays sous-développés. On peut penser que cette observation se rapporte à des économies indifférenciées, où l'agriculteur fabrique lui-même ses propres outils.

L'observation de M. Le Scao paraît se rattacher à la deuxième partie de la discussion : aménagement de l'espace rural. Mais il est important de savoir qu'à partir d'une trentaine d'année, la mobilité professionnelle des agriculteurs est faible, sauf si on leur apporte un emploi « à domicile ». C'est un aspect très important de l'aménagement rural.

La productivité agricole peut-elle croître sans accroissement de la production ? On sait que l'accroissement de la production représente une fraction importante de la croissance de la productivité.

Dans l'effet de la croissance économique sur l'évolution des revenus agricoles, il ne faut pas omettre les charges qu'implique la constitution de capital entraîné par l'agrandissement des exploitations. On peut atteindre à l'heure actuelle une charge annuelle de constitution du capital de l'ordre de 10 % du revenu annuel global des exploitations susceptibles de s'agrandir.

M. Mousset. — M. Simantov a établi une corrélation entre le volume des achats de l'agriculture, et le revenu national. En fait, cette corrélation ne traduit-elle pas la dégradation de la **valeur ajoutée en agriculture** ?

Quant à l'agriculture à temps partiel, qui tire une grande part de ses revenus d'activités extra-agricoles, un problème particulier se pose. Le départ de ces agriculteurs ne permet pas d'améliorer sensiblement le revenu de ceux qui restent. Aussi, les procédés de calcul qui visent à mesurer l'évolution du revenu moyen par exploitation doivent-ils être interprétés avec beaucoup de prudence.

M. Benhamza. — Il existe une relation entre la diminution de la population agricole et l'augmentation du revenu des agriculteurs. Elle peut être analysée sous trois aspects :

Ceci tient d'abord du coefficient marginal de capital en agriculture. Il dépend du prix des biens d'équipement utilisés en agriculture et du niveau des prix agricoles.

Ensuite la comparaison entre taux d'efficacité marginale du capital et taux d'intérêt joue : le premier dépend de l'efficacité des équipements utilisés, le deuxième relève de la politique du crédit.

Enfin le mode de répartition du supplément de revenu entre les producteurs agricoles, les industries de transformation, et les distributeurs de produits agricoles a également une influence. Si le supplément de revenu, résultant d'investissements nouveaux dans la production, est accaparé par les deux dernières catégories, il est évident que le revenu des producteurs augmentera peu.

J.-P. David. —

1 — *Efficacité marginale du capital - coefficient de capital marginal*

M. Klatzmann a regretté qu'en face de l'abondance des développements théoriques sur ce sujet, l'économie appliquée et l'observation soient très rares. Le C.N.A.S.E.A. a engagé l'analyse économique d'un échantillon d'exploitations ayant bénéficié de certaines aides publiques. Les résultats qui doivent être prochainement publiés portent notamment sur le capital et son efficacité (capital foncier exclu, du moins pour le moment).

2 — *Concentration des industries dans les zones urbaines et industrielles ou dispersion dans les régions y compris en zone rurale.*

M. Molinier a fait observer que les industries se concentrent de fait autour d'agglomérations importantes (Métropoles et pôles de développement), et qu'on peut considérer ce phénomène comme une loi de concentration géographique des industries.

Il me semble qu'on peut nuancer cette affirmation, en disant qu'il s'agit d'une loi qui s'est vérifiée en France, pour le moment et dans les conditions actuelles du problème. Ceci est dû au fait, en particulier, que les coûts collectifs des agglomérations sont rarement mis à la charge des entreprises installées dans ces agglomérations. On peut

remarquer qu'en **Allemagne** les industries jeunes tendent beaucoup plus à se disperser, sans rien perdre de leur rentabilité. C'est un phénomène qui mériterait d'être analysé.

3 — *La prévision de l'emploi par secteur et par région est-elle possible (1) ?*

La question est posée par M. Laurent, et un certain nombre de participants de la commission semblent y souscrire. Plus généralement, une prévision économique élaborée partant de besoins individuels ou collectifs peut-elle être faite en termes d'emplois, de population active, d'unités de travail ?

M. A. Sauvy a apporté une réponse positive à cette question par un article publié récemment dans la revue « Population ». M. Simantov ajoute qu'à l'O.C.D.E. lorsqu'on demande aux experts industriels leurs prévisions d'emploi, besoins de main-d'œuvre qui pour une région ou un pays pourraient être couverts par des réserves de population agricole, les industries répondent en substance : « nos besoins seront fonction des disponibilités de population agricole qui se manifesteront ». Ainsi, les prévisions d'emploi seraient mises en échec par les substitutions capital-main-d'œuvre.

J'ai pense d'une part que l'on peut ajouter au nom de M. Sauvy celui d'un expert comme M. Henri Aujac, qui est lui aussi orfèvre en prévision. A propos des substitutions capital-main-d'œuvre, et de la traduction de la demande de

main-d'œuvre en qualification, l'un et l'autre peuvent faire parfaitement l'objet de prévisions. C'est ce que montrent les travaux effectués ou dirigés par M. Aujac à propos du capital-machines dans certaines industries et à propos des changements techniques.

H. Le Scao. — Un supplément de capital utilisé dans une exploitation agricole peut avoir une efficacité très différente selon l'utilisation qui en est faite et les conditions d'utilisation : engrais, nouvelles variétés... bâtiments ou machines, organisation de la production et de la commercialisation.

On peut se demander si, en fait, on n'apporte pas une limite au développement économique, en ne se préoccupant pas suffisamment de réaliser les meilleures conditions de mobilisation de la population active en état de sous-emploi dans l'agriculture.

Cl. Laurent. — Voici quelques précisions à propos de l'intervention de M. David.

Il est exact qu'on ne peut pas affirmer que les exploitations disparues au cours des 10 à 15 dernières années existaient avant tout des exploitations à temps partiel. La raison en est simple : le Recensement Général de l'Agriculture de 1955 n'a donné lieu à aucune indication sur le sujet. On dispose seulement de renseignements sur le sujet à partir de l'échantillon-maître de 1963 puis de l'enquête commu-

(1) Emploi hors de l'agriculture.

nautaire de 1967 et ultérieurement du Recensement Général de 1970. Il n'est donc pas possible aujourd'hui de déterminer, au plan statistique, quelle a été l'évolution du nombre des exploitations à temps partiel.

En ce qui concerne les prévisions de population hors de l'agriculture, la « réponse du berger à la bergère » qu'ont faite à M. Simantov, les divisions non agricoles de l'OCDE, souligne la complexité du problème. Les tentatives actuelles signalées par M. David méritent d'être suivies, car il y a encore de gros progrès à faire dans la méthodologie de ces travaux. Mais l'impossibilité actuelle de donner des réponses précises, ne doit pas nous inciter à négliger la question.

M. Mousset . — Je ne suis pas d'accord sur l'affirmation selon laquelle la mutation des structures agricoles a surtout concerné les moyennes exploitations. Je reconnais qu'il n'y a pas de moyens statistiques pour établir une distinction entre les agriculteurs à temps complet et les agriculteurs à temps partiel. Mais je pense que la mutation s'est accomplie en grande partie par suite du départ de nombreux agriculteurs à temps partiel.

En effet, le recensement de 1967 montre qu'il y a actuellement en France 750.000 exploitations de moins de 10 ha. Or, même en tenant compte des exploitations spécialisées à haute productivité et à haut degré de capitalisation, il n'en reste pas moins que la majeure partie d'entre elles restent des unités de type traditionnel. Or, les économistes agricoles s'accordent à estimer, très schématiquement, qu'une surface de 30 à 35 ha est en moyenne nécessaire pour faire vivre un ménage agricole. On peut donc en déduire que les ménages vivant sur ces petites exploitations survivent grâce à des ressources externes : emploi temporaire dans les conserveries ou l'artisanat, confusion des ressources des membres de la famille etc...

H. Catherin. — Quelle est la place des agriculteurs dans les phases du développement économique ? Le plein emploi est un angle d'approche nouveau pour les agriculteurs, qui jusqu'à ce jour l'assumait sans en parler, tandis que l'industrie en parle sans l'assumer : le chômage industriel apparaît dès qu'une production est considérée comme non rentable.

Il y a quelques années une revue spécialisée titrait : les 500 premières firmes françaises réalisent 40 % du revenu avec 20 % de la main-d'œuvre. A la même époque l'agriculteur tirait 10 % du revenu avec 20 % de la main-d'œuvre.

L'allocation de sous-rémunération est de même nature que le SMIG mais devrait être considérée comme une aide à la mutation promotionnelle orientée comme telle.

J. Gatheron. — On peut s'étonner de ce que, lorsqu'on fait état de 750.000 exploitations de moins de 10 hectares, on ne retienne pas que la plupart d'entre elles sont des exploitations spécialisées (vigne, cultures fruitières, maraîchères), ou placées avantageusement relativement au sol ou aux débouchés.

Par ailleurs, les études faites depuis la dernière guerre montrent que, dans tous les pays, le nombre d'exploitations agricoles à temps partiel a augmenté. Ce sont donc vraisemblablement les exploitations moyennes pauvres qui ont disparu et surtout celles qui ont voulu se « moderniser ».

Pour quelle raison (aussi simple que la question), les problèmes économiques agricoles sont-ils toujours traités, dans toutes les occasions et à toutes les instances, à part des problèmes économiques des autres secteurs ?

M. Roessle. — L'expansion, au point de vue du revenu agricole, élève la productivité, mais dans une moindre proportion le revenu agricole à cause du prix. L'expansion économique améliore la productivité agricole qui est pratiquement supérieure à celle de l'industrie de 1948 à 1968. Mais par le transfert des prix à la consommation, cette productivité et son bénéfice passent aux autres secteurs économiques, surtout au commerce. Comme l'agriculteur ne peut lutter à force égale dans l'établissement des prix, il y a **lutte inégale**. Il faudrait former les agriculteurs dès l'école, sur le point industrie et commerce (par des écoles supérieures industrielles et commerciales par exemple). Or, le plus grand nombre ne suit que pendant 3 ou 4 ans ces écoles.

A propos de l'agriculture à temps partiel, la Suisse, plus spécialement le Valais, montre d'excellents exemples, en même temps que pour l'industrie dans les vallées alpestres. La Société Economique Valaisanne a fait d'excellentes études sur ce sujet à la demande de la Confédération Européenne de l'Agriculture en juin 1967.

Ph. Le Grontec. — La croissance économique influe directement sur la solution des problèmes agricoles. En effet, la création d'emplois est souhaitable en milieu rural mais comment y parvenir ? Prenons l'exemple du Perche : les perspectives d'évolution de la population active agricole montrent que 15 à 20 000 actifs quitteront l'agriculture d'ici 15 ans. L'insuffisance des revenus des agriculteurs indique qu'en réalité il faudrait accroître considérablement ces départs. Mais alors où et comment reconverter ces agriculteurs et leur proposer un nouveau travail ? Le développement d'activités industrielles dans certaines zones rurales peut être favorisé par des voies de communication, un site, des possibilités d'urbanisation et un début d'industrialisation. Ces actions pourraient constituer des axes d'aménagement importants en milieu rural.

Dès lors, une main-d'œuvre potentielle pourrait être attirée, venant des exploitations dont la superficie libérée permettrait d'accroître les autres. Cette reconversion nécessiterait un effort important de formation professionnelle.

A. Audubert. — M. Molinier ayant indiqué qu'il n'était pas convaincu qu'une industrie de transformation puissante, en tout état de cause, soit favorable à une augmentation du revenu agricole, que peut-on penser des solutions d'intégration verticale de la transformation et de la commercialisation par les agriculteurs ?

Que devrait être alors la forme des industries d'aval et leurs relations avec les agriculteurs ?